

APPEL AU PUBLIC, AUX MAIRES ET AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

APPEL AU PUBLIC, AUX MAIRES ET AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

En septembre 2020, en pleine crise du coronavirus, l'armée d'Azerbaïdjan, soutenue par la Turquie et des mercenaires syriens, attaquait l'Artsakh. Le matériel militaire sophistiqué utilisé par les forces azerbaïdjanaises allait semer la mort de nombreux civils et militaires arméniens. Ni les appels ponctuels au cessez le feu du groupe de Minsk, ni ceux des États-Unis n'eurent de réels échos sur le terrain, bien au contraire. Forts de leur supériorité numérique et matérielle, l'Azerbaïdjan et ses alliés continuèrent le pilonnage des terres arméniennes ancestrales. Après 44 jours d'une résistance héroïque, les Arméniens d'Artsakh et d'Arménie durent se résoudre à accepter un armistice sous l'égide de la Russie afin que l'Azerbaïdjan cesse son agression meurtrière. Cela a permis à Bakou de s'emparer d'un territoire historiquement arménien comme en témoignent les monuments, églises et autres vestiges ; toutes ces merveilles architecturales que les hommes d'Aliev s'ingénient à détruire ou à détourner. Le bilan humain est également lourd avec la perte de plusieurs milliers de jeunes âgés de 18 à 21 ans, sans oublier les nombreux prisonniers de guerre jetés dans des geôles azerbaïdjanaises et toujours entre les mains de l'ennemi. Pour garantir la sécurité

des frontières entre le Haut Karabakh et l'Azerbaïdjan une force d'interposition russe en assure désormais la garde, permettant à Moscou de reprendre la main dans la région.

Le constat le plus amer à propos de cette guerre atroce subie par le peuple arménien est l'indifférence totale des pays occidentaux pour ces hommes, ces femmes et ces enfants qui se faisaient massacrer.

Quelle force représente ce petit pays qu'est l'Arménie, sans ressources naturelles ni situation géostratégique intéressante ? Aucune probablement, vu le désintérêt des grands pays de ce monde !

En réalité, la seule force de l'Arménie serait sa diaspora mais seulement et seulement si elle était organisée efficacement et plus impliquée dans les sphères politico-économiques des pays dans lesquels elle est installée.

En prenant en compte de l'exemple de la France, nous pouvons affirmer que si ce pays a reconnu le génocide des Arméniens en 2001, cela est dû à l'implication de tous les partis politiques français et des syndicats dans cette reconnaissance.

En suivant cet exemple précis, l'association MAFP avait conçu en juillet 2015 un programme pour la création

du Comité Franco-Arménien (CFA) dont le schéma est joint à ce courrier. Ces petites entités franco-arméniennes constitueraient au niveau de chaque municipalité un cordon ombilical entre la France et

l'Arménie pour mener à bien des projets culturels, économiques, scientifiques ou universitaires.

Ce même type d'organisations pourrait se créer dans tous les pays ayant une communauté arménienne. Ainsi

l'Arménie ne serait plus seule, elle pourrait compter sur une diaspora efficace car mieux intégrée.

Il est indéniable que certaines actions ne peuvent se réaliser en comptant sur nos

seules forces. Il est aussi indispensable de s'assurer des soutiens extérieurs. C'est un fait irréfutable qu'en 2001 la reconnaissance du génocide des Arméniens par la France aurait été impossible sans l'implication des partis politiques et des centrales syndicales de France. Chaque Arménien devrait être conscient de cet état de fait. En France, le pourcentage d'Arméniens s'occupant des affaires inter arméniennes est très faible ; il l'est encore plus concernant les affaires communales ou administratives dans leur région. Par contre, lorsqu'on aborde la question du génocide, de la pénalisation du négationnisme ou la restitution des biens spoliés des victimes du génocide, ce pourcentage peut atteindre les 100%. Il serait pourtant important que les Arméniens de France, citoyens de culture franco arménienne parviennent à s'intéresser au fonctionnement des institutions françaises et y prennent une plus grande part. Aujourd'hui, on peut constater des efforts en ce sens, mais encore insuffisant après 95 ans de citoyenneté française.

LES COMITES FRANCO-ARMENIENS

L'élan de l'identité arménienne confirmée par les commémorations du centenaire du Génocide des Arméniens assure la possibilité d'une meilleure coopération franco-arménienne. Les Arméniens devraient mettre sur pied dans les communes de France où ils résident des

associations intitulées Comités franco-arméniens.

A ce Comité, il est souhaitable que les membres soient des personnes physiques afin d'éviter des conflits de sensibilités diverses.

La création de « Comités Franco-Arméniens » favorisera d'une part la connaissance des Français de l'identité arménienne et d'autre part l'intégration des Arméniens dans le tissu administratif et social de la France.

Des colloques, des conférences, des expositions et d'autres engagements peuvent développer cette action de coopération. Plusieurs centaines de communes de France où vivent des Arméniens peuvent créer des comités franco-arméniens.

L'organisation administrative des Comités Franco-Arméniens sera conforme à la législation française sur la base de statuts identiques et sous forme d'associations déclarées. Les élections se dérouleront selon les dispositions des statuts. Les Comités seront groupés selon leur implantation géographique dans leur département. Les départements seront réunis en 4 ou 5 zones. Un schéma joint indiquera le partage des zones avec son équipe administrative. Chaque Comité local devra élire un représentant.

Ces représentants formeront une assemblée constituante afin d'établir des statuts et le règlement intérieur de l'association dite « Comité Franco-Arménien ».

Les Associations, hors les partis politiques, tout en gardant leurs statuts juridiques peuvent se rattacher aux Comités Franco-Arméniens de leur région ; ils disposeront d'une voix lors des élections.

Une étroite coopération avec nos concitoyens français ouvrira de nouveaux horizons pour développer les rapports entre la France et l'Arménie dans plusieurs domaines.

En 1980, dans son livre, Varvara Basmadjian évoquait « Les Arméniens : Réveil ou fin ». Le

centenaire du génocide des Arméniens n'aurait-il pas sonné le réveil des consciences ? Ce réveil doit

se poursuivre par des actes concrets dans la diaspora. Agissons ensemble, éradiquons les facteurs néfastes au développement de notre société. Cette action peut être considérée comme un tournant

indispensable à la diaspora, là où se trouvent notamment des Français d'origine arménienne.

PJ : Schéma du Comité Franco-Arménien (C.F-A)

Nersès Durman-Arabyan

Vitry Juillet 2015

M é m o i r e d e s A r m é n i e n s d e F r a n c e p o u r l a P o s t é r i t é

M é m o i r e d e s A r m é n i e n s d e F r a n c e p o u r l a P o s t é r i t é

Associati on e n r e g i s t r é e s o u s l e N ° W 94 10 0 68 25

Sièg e : Sall e MISSAK MANOUCHIAN

3, rue de l'Abbé Roger Derry - 94400 Vitry-sur-Seine

Web : www.armen-progres.com - E-Mail : contact@armen-progres.com

Comité Franco-Arménien

Zone I : Paris - Ile de France - Centre

Zone II : Picardie - Nord-Pas de Calais - Champagne-Ardenne - Bourgogne - Normandie

Zone III : Rhône-Alpes - Auvergne - Limousin - Poitou-Charentes - Pays

MAFP

Antony, le 27 septembre 2021

photo : D.R.